

COMMUNIQUÉ

Entrevues pour les postes en services directs à l'élève

Réservée au personnel à contrat, temporaire ou candidature externe

Au personnel de soutien en adaptation scolaire (TES, TTS, PEH),
Au personnel de soutien en service de garde,

Le Service des ressources humaines désire vous informer que les **entrevues** pour les postes de TES, TTS, PEH et ESG se dérouleront avant la séance d'affectation soit au **mois de mai et juin 2022** contrairement au mois d'août.

La date d'ouverture des concours auront lieu à compter du 7 février 2022 et la date limite pour déposer votre candidature sera le ou avant le 8 mars 2022 à 15 h.

Toutes les candidatures reçues après le 8 mars 2022, ne seront pas retenues pour les entrevues au mois de mai et juin 2022 pour l'obtention d'un poste.

Lorsque le processus d'entrevue aura lieu en mai et juin, si votre candidature est retenue, vous devrez attendre après la séance d'affectation pour effectuer les choix des postes offerts, car ceux-ci seront disponibles sur le site Internet. Vous n'aurez qu'à nous transmettre, par courriel, les choix des écoles par ordre de préférence.

Merci de votre collaboration!

Guylaine Boulanger,
coordonnatrice
Service des ressources humaines

Le 31 janvier 2022

S:\1150-SRH\Secrétariat\HENRI MARIE-EVE\SÉANCE D'AFFECTATION\COMMUNIQUÉ\2022-2023\18 janvier 2022\Communiqué-Séance d'affectation 2022.docx